

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE  
2022**

## SOMMAIRE

I. RETROSPECTIVE 2013 - 2021 .....	5
<b>I.1. Focus sur les principales recettes de fonctionnement .....</b>	<b>6</b>
I. 1.1. Produits des services.....	6
I. 1.2. Autres produits de gestion courante.....	7
I. 1.3. Contributions .....	7
I. 1.4. Autres recettes.....	8
<b>I.2. Focus sur les principales dépenses de fonctionnement .....</b>	<b>8</b>
I. 2.1. Charges à caractère général .....	9
I. 2.2. Charges de personnel .....	9
I. 2.3. Charges financières.....	9
<b>I.3. Investissement .....</b>	<b>10</b>
<b>I.4. Résultat prévisionnel .....</b>	<b>10</b>
II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 .....	11
<b>II.1. Section de fonctionnement .....</b>	<b>11</b>
II.1.1. Prévisions des recettes de Fonctionnement pour 2022.....	11
II.1.2. Prévisions des dépenses de Fonctionnement pour 2022 .....	12
<b>II.2. Section d'investissement .....</b>	<b>13</b>
II.2.1. Prévisions des recettes d'investissement pour 2022.....	14
II.2.2. Prévisions des dépenses d'investissement pour 2022 .....	14
III. STRUCTURE DE LA DETTE ET RATIOS FINANCIERS .....	15
<b>III.1. Les partenaires financiers .....</b>	<b>15</b>
<b>III.2. L'encours de la dette et profil d'extinction.....</b>	<b>16</b>
<b>III.3. Les ratios financiers.....</b>	<b>16</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

### **CADRE JURIDIQUE**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose selon l'article L.2312-1 du CGCT aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I) et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Le DOB est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Il constitue une formalité qui s'impose dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget primitif.

Il doit donc permettre au SMO Biopole de présenter les orientations budgétaires de l'année 2022 et de rappeler ses objectifs. Mais ce doit être aussi un rapport d'information sur l'évolution financière du SMO Biopole en tenant compte des programmes de réhabilitation des différents bâtiments et éventuellement des futurs projets d'aménagement et de construction qui impactent ses capacités de financement.

Il permet ainsi au Comité Syndical d'être informée sur la situation financière, la stratégie financière et d'en débattre.

Le contenu du DOB sous forme d'un rapport répond aux points suivants :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de la dette.
- L'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement.

## **CONTEXTE ACTUEL (LA SITUATION ÉPIDÉMIQUE)**

Pour la France, le contrôle de la situation épidémique, permis par le Pass sanitaire et l'accélération de la campagne vaccinale, devrait en effet permettre à la croissance de s'établir à +6% sur l'ensemble de l'année 2021 (selon l'Insee). Le durcissement des mesures sanitaires en 2021 a pesé sur l'activité dans une moindre mesure que lors du confinement du début de crise.

Le SMO Biopole a pu récupérer les arriérés de loyers (avril mai 2020) tout en maintenant l'exonération des charges des mêmes mois au profit des locataires.

En cette situation de crise, le SMO Biopole, continue de son côté à mieux soutenir et à mieux accompagner les entreprises hébergées dans ses différents sites afin de préserver leur pérennité.

### **Synthèse des orientations budgétaires du SMO Biopole pour 2022**

*Les principales orientations budgétaires du SMO Biopole Clermont Limagne pour 2022, développées dans le corps de ce document et qui intègrent la nécessaire poursuite des missions du SMO Biopole, sont les suivantes :*

- *La réalisation des divers travaux, installations et aménagement dans les bâtiments des différents sites. L'objectif est de maintenir le parc immobilier en bon état, permettant aux pépinières et bâtiments d'accueil de garder leurs attractivités respectives;*
- *Le renouvellement de deux marchés : marché d'assurance et marché d'exploitation et de maintenance technique ;*
- *Le soutien et l'accompagnement des entreprises hébergées dans les différents sites du SMO Biopole ;*
- *Le développement des interactions du réseau d'entreprises du SMO Biopole avec celles de l'ensemble du territoire afin de créer une synergie entre les différents acteurs opérant dans le domaine des sciences du vivant.*
- *La possibilité de participer au salon Bio aux Etats-Unis (suivant le contexte de la maîtrise de la pandémie) ;*

*« La prévention contre la pandémie et la mise en place des outils et produits de protection. ».*

## SITUATION ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### I. RETROSPECTIVE 2013 - 2021

La rétrospective budgétaire nous permet d'identifier sur les années écoulées l'évolution des principales dépenses et recettes (récurrentes), nous permettant de nous projeter dans l'avenir à travers les futurs budgets.

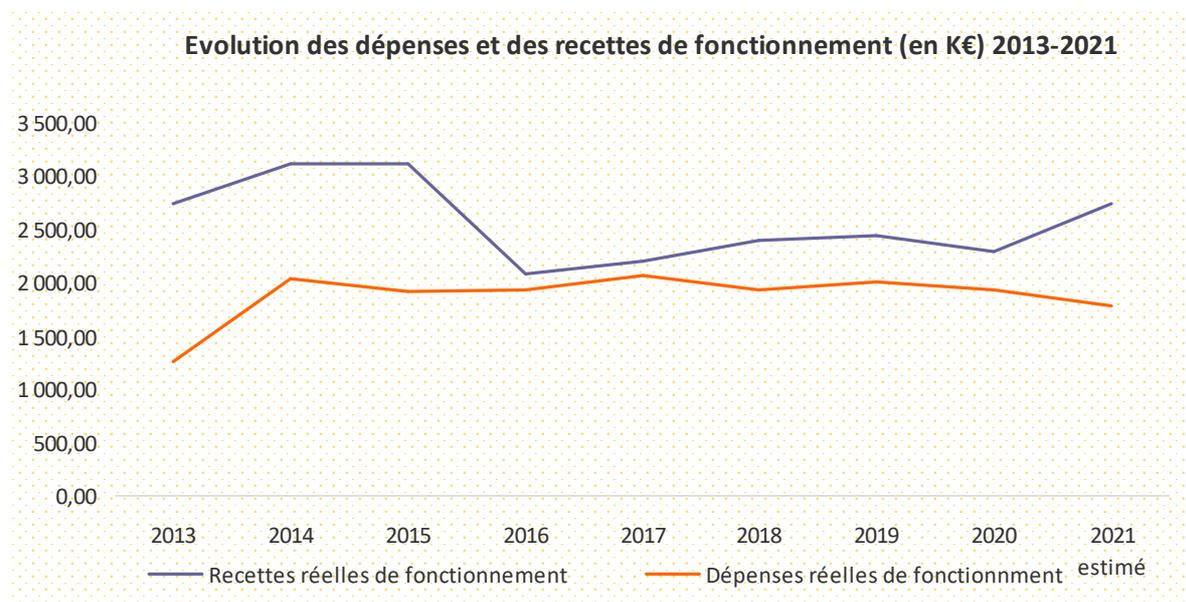
La situation des finances du SMO Biopole à l'issue de l'exercice budgétaire 2021 est l'élément déterminant de préparation du budget 2022.

Si l'on compare les réalisations de l'année 2021 (*estimé*) à celui de l'année 2020, on constate les évolutions suivantes :

- ❖ Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué d'environ 6% par rapport à l'année 2020.
- ❖ Les recettes réelles de fonctionnement ont connu une augmentation d'environ 19% par rapport à 2020. Cette augmentation qui s'explique par l'encaissement en 2021 de deux mois de loyers reportés pendant la crise sanitaire en 2020, en plus de l'indemnité d'assurance concernant le sinistre d'un poste de haute tension sur le site de Riom.

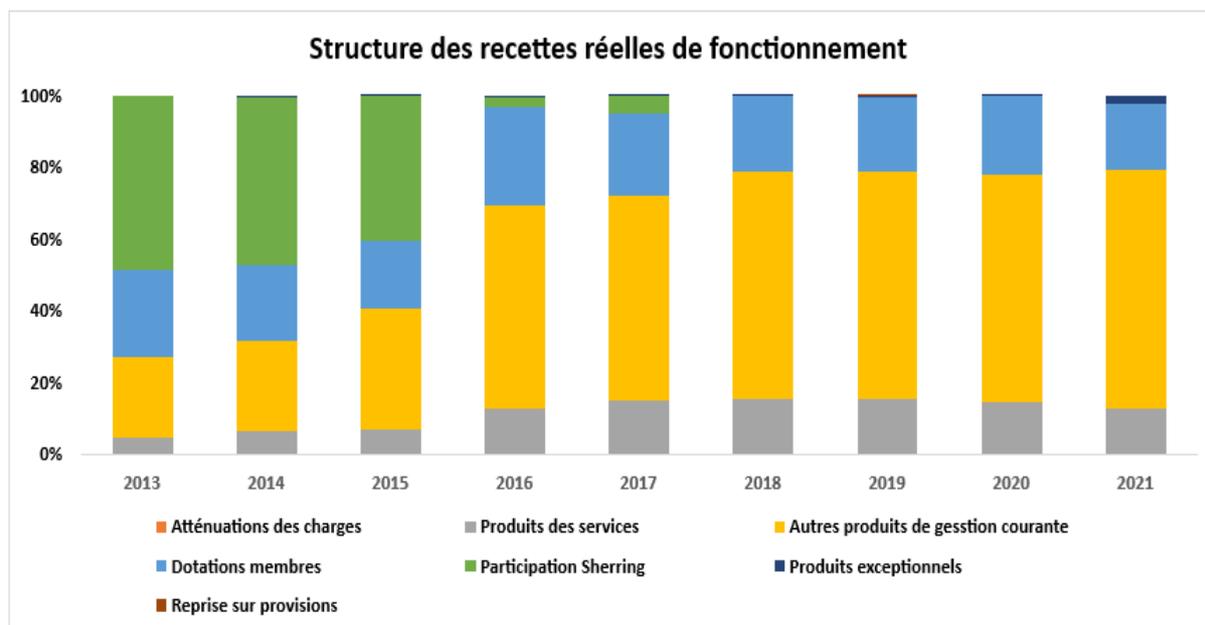
#### L'évolution globale des dépenses et des recettes de fonctionnement 2013 – 2021

L'évolution comparée des dépenses et des recettes de fonctionnement montre la poursuite d'un écart plus au moins stable des deux courbes à partir de 2017, cette tendance étant contenue par la maîtrise des dépenses et notre compétence d'accueil et d'accompagnement des entreprises assurant le maintien des niveaux des recettes de loyers. Le retraitement des loyers entre 2020 et 2021 permettra de maintenir cette stabilité au niveau de la courbe des recettes.



## I.1. Focus sur les principales recettes de fonctionnement

LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN K€									
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Atténuations des charges	0	1	1	1	2	0	2	1	0
Produits des services	124	203	218	264	326	369	368	328	353
Autres produits de gestion courante	616	782	1047	1172	1254	1514	1548	1454	1813
Dotations membres	658	658	593	563	507	507	507	507	507
Participation Sherring	1335	1455	1248	58	105	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	13	9	13	3	5	5	1	66
Reprise sur provisions	0	0	0	0	0	0	4	0	0
<b>Total Recettes</b>	<b>2733</b>	<b>3112</b>	<b>3114</b>	<b>2072</b>	<b>2196</b>	<b>2395</b>	<b>2433</b>	<b>2290</b>	<b>2739</b>



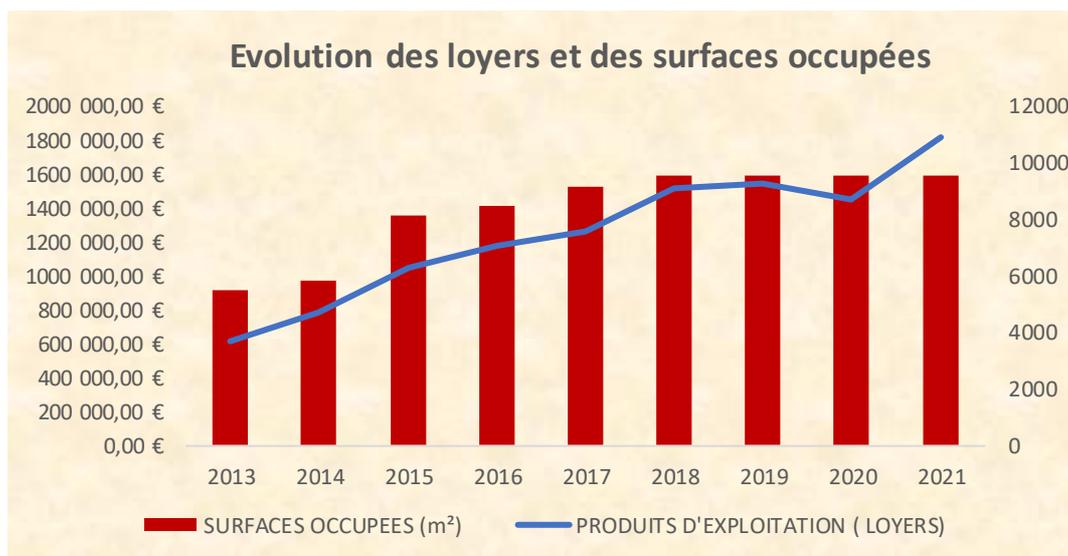
### I. 1.1. Produits des services

Il s'agit de la refacturation des charges locatives aux entreprises. Ces produits ont connu une progression par rapport à 2020. Tout simplement, parce que le Comité Syndical a appliqué une exonération de deux mois de charges en 2020 au profit des locataires. C'était un geste de soutien aux entreprises sous la pandémie.

## I. 1.2. Autres produits de gestion courante

Les recettes de fonctionnement ont connu aussi une hausse suite à l'encaissement auprès des locataires de deux mois de loyers reportés en 2020.

Depuis l'année 2013, le dynamisme des encaissements de recettes se confirme autour de la progression des surfaces occupées et donc du produit des loyers (voir le tableau ci-après).

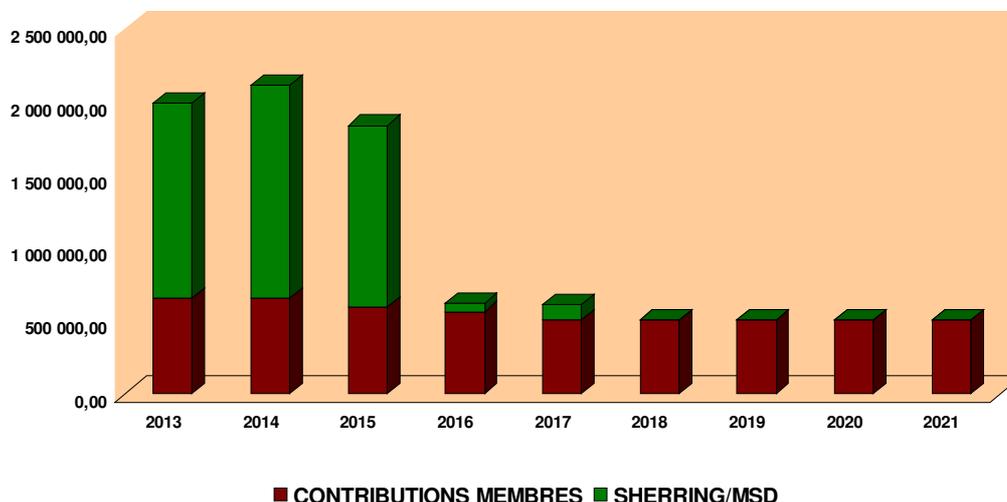


## I. 1.3. Contributions

Les contributions se composent des participations des membres du SMO Biopole à savoir Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et la chambre de commerce et d'industrie de Puy de dôme.

NA : les trois premières années qui ont suivi la création du SMO Biopole ont connu aussi la participation exceptionnelle de Sherring Plough.

**Evolution des contributions**



## I. 1.4. Autres recettes

Elles sont constituées :

- Des **recettes exceptionnelles** : l'année 2021 s'est caractérisée par un encaissement d'une indemnité d'assurance à la suite d'un sinistre. Il s'agit de dédommagement d'un poste de haute tension sur le site de Riom ayant grillé.
- **Des provisions sur charges** et **des régularisations sur charges** refacturées aux locataires.

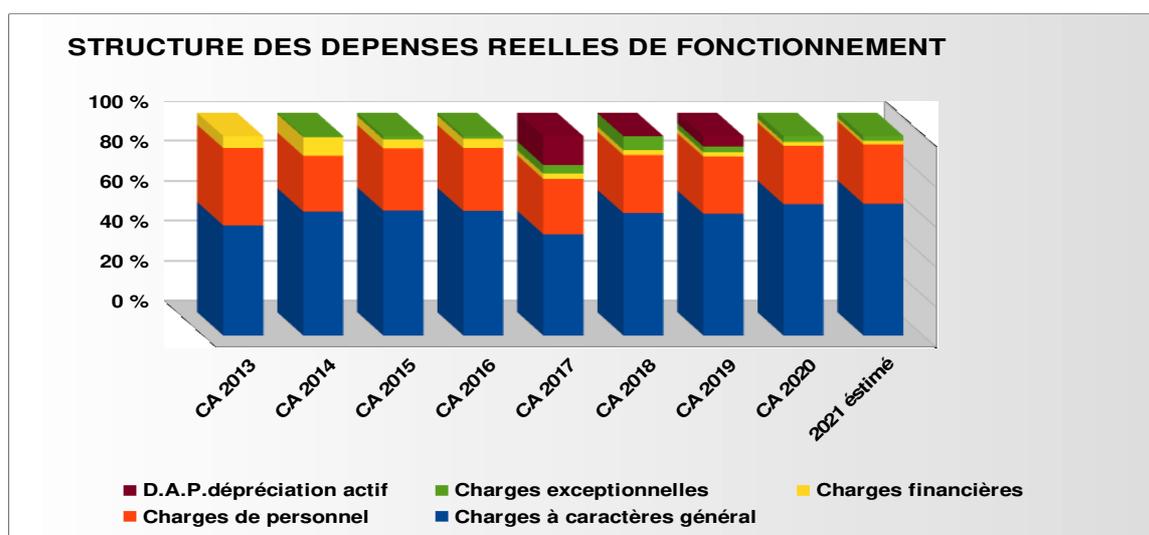
Pour conclure, les recettes de fonctionnement réelles en 2021 s'élèvent à **2 738 860 €** (CA estimé).

## I.2. Focus sur les principales dépenses de fonctionnement

Sur les dépenses réelles de fonctionnement, nous pouvons constater une baisse d'environ 6%. Elle s'explique essentiellement par la réalisation en 2020 des dépenses liées au marché de la stratégie de développement des sciences de la vie.

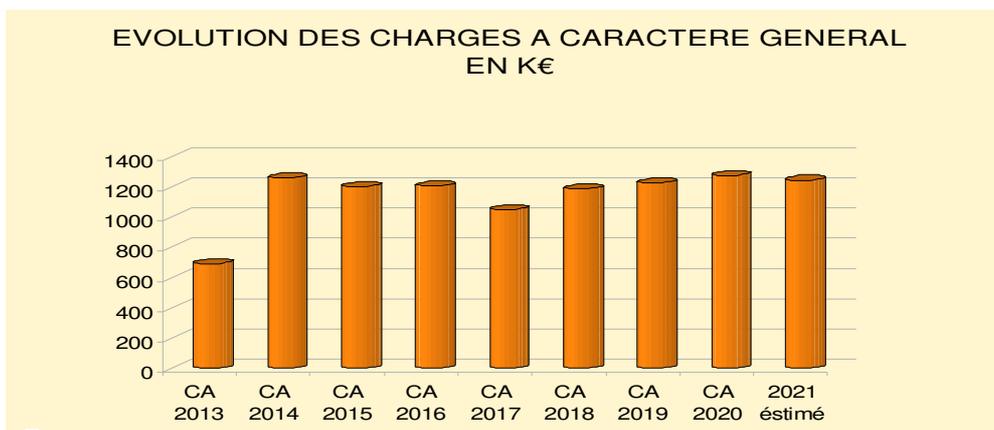
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Charges à caractères général	691	1259	1202	1206	1050	1185	1225	1275	1244
Charges de personnel	485	568	602	611	573	563	577	566	562
Charges financières	76	186	83	89	53	48	43	37	32
Charges exceptionnelles	0	14	35	28	91	133	58	58	46
D.A.P.dépréciation actif	0	0	0	0	300	3	107	0	0
<b>Total Dépenses</b>	<b>1252</b>	<b>2027</b>	<b>1922</b>	<b>1934</b>	<b>2068</b>	<b>1932</b>	<b>2009</b>	<b>1936</b>	<b>1884</b>

La structure des dépenses restent stable sur la période. Les dépenses à caractère général représentent la principale dépense suivie des dépenses de personnel.



### I. 2.1. Charges à caractère général

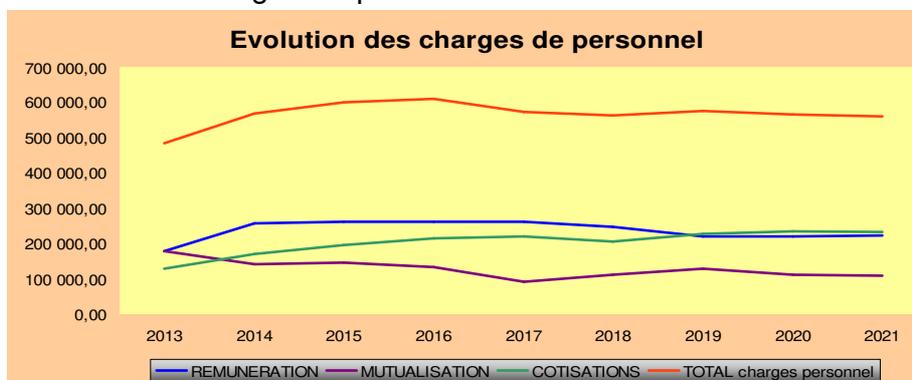
Ce chapitre regroupe les coûts de fonctionnement des services et des équipements. Nous constatons que celui-ci enregistre un montant de 1 244 K€ en 2021, soit une légère baisse de 2,4% par rapport à l'année 2020.



### I. 2.2. Charges de personnel

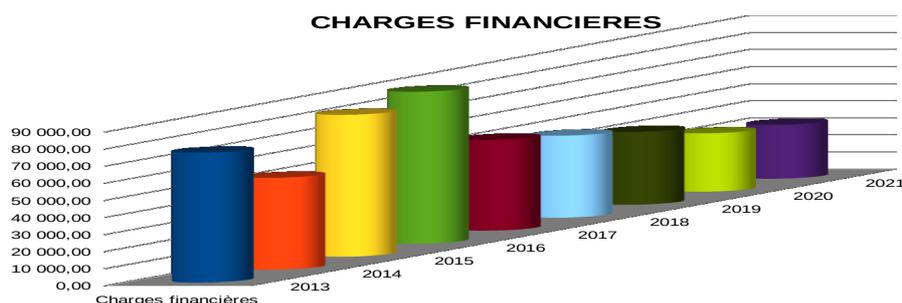
L'effectif du SMO Biopole Clermont Limagne au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de sept agents dont un poste vacant, correspondant au congé sans rémunération pour convenance personnelle du responsable animalerie.

Une légère baisse des charges de personnel est observée.



### I. 2.3. Charges financières

Les intérêts de la dette diminuent d'une année sur l'autre. Depuis sa création, le SMO Biopole n'a pas sollicité de nouveaux emprunts. Il s'agit surtout des emprunts transférés par ses membres lors de la mise à disposition des Bâtiments.



#### I.2.4. Provision pour dépréciation des actifs circulants

Le montant total des provisions constitué par le SMO Biopole Clermont Limagne entre 2017 et 2021 est de **409 862,90 €** (à l'encontre de : Roowin, Proteodynamics, Flowgene et Innopain).

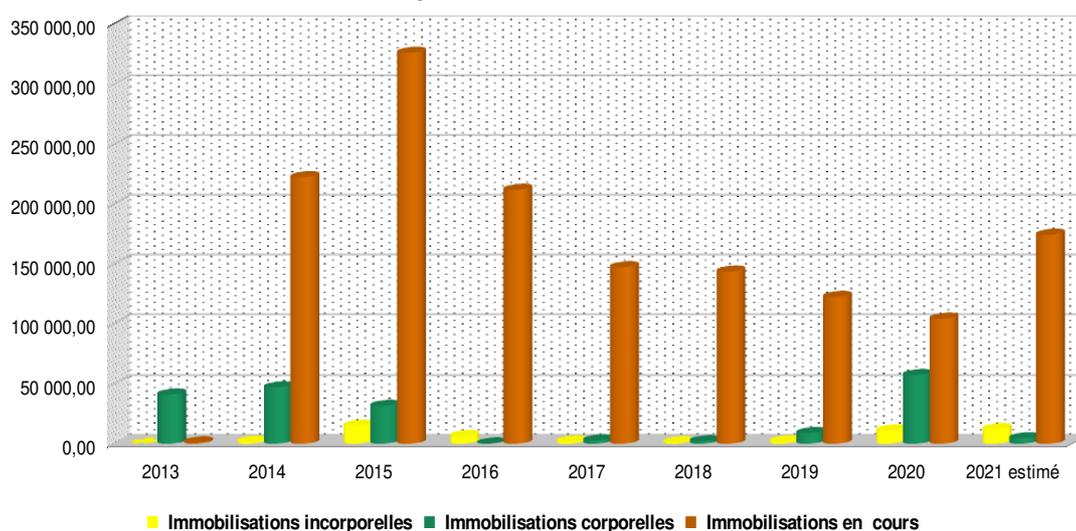
#### I.3. Investissement

Afin de remédier au vieillissement des bâtiments et des équipements, le SMO Biopole continue sa politique de réalisation de travaux d'amélioration de différentes installations et de renouvellement en cas de besoin de matériels.

Pour l'année 2021, on estime une hausse des dépenses d'équipement à hauteur de 11% par rapport à l'année 2020. Cette hausse s'explique par le remplacement d'un poste de haute tension endommagé sur le site de Riom.

En ce qui concerne les recettes d'investissement, leur structure est formée essentiellement de l'autofinancement et des cautions.

Evolution des dépenses des immobilisations en Euros



#### I.4. Résultat prévisionnel

Avant la clôture de l'exercice, la section de fonctionnement du budget primitif 2021 fait apparaître un résultat cumulé excédentaire provisoire de **2 402 305,28 €**. Il est constitué du résultat excédentaire provisoire de l'exercice 2021 (700 690,23 €)<sup>1</sup> cumulé au résultat excédentaire reporté de l'exercice précédent (1 701 615,05 €).

La section d'investissement fait apparaître un résultat cumulé excédentaire provisoire sur 2021 à hauteur de **1 218 854,02 €**. Il est constitué du résultat déficitaire estimé de l'exercice 2021 (96 042,65 €) cumulé au résultat excédentaire reporté de l'exercice précédent (1 314 896,57 €).

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement avant la clôture d'exercice s'élèvent à **32 168,76 €**.

La reprise des résultats définitifs ainsi que des reports se fera par anticipation lors du vote du budget 2022.

<sup>1</sup> Le résultat excédentaire de fonctionnement comprend notamment les deux mois de loyers de l'exercice 2020, ainsi que l'indemnité d'assurance liée au poste de haute tension endommagé.

## II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le projet du budget 2022 repose sur un équilibre à la fois de la section de fonctionnement et celle d'investissement. Il a été élaboré sur une estimation prudente des recettes et sur une évaluation sincère des dépenses afin d'assurer l'activité normale du SMO Biopole.

- ❖ En fonctionnement, à 4 **906 320 €** contre 4 224 000 € au BP 2021 ;
- ❖ En investissement, à **4 118 430 €** contre 3 499 000 € au BP 2021 ;
- ❖ Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement serait de 2 460 330 € contre 1 855 960 € au BP 2021.

### II.1. Section de fonctionnement

#### II.1.1. Prévisions des recettes de Fonctionnement pour 2022

L'évolution des recettes de fonctionnement varie selon leur nature. Y participent notamment, l'évolution des loyers, selon le taux d'occupation des sites et les produits des services (refacturation des charges).

Les recettes réelles de fonctionnement 2022 sont estimées à **2 362 484 €** contre 2 373 104 € BP 2021.

#### Les principales recettes :

- **Produits des services (Chap.70) : 296 866 €** contre 311 450 € BP 2021

Il s'agit de la refacturation des charges et provisions locatives (en baisse dans l'hypothèse d'un éventuel soutien aux entreprises en cas de persistance de la pandémie).

- **Autres Produits de gestion courante (Chap.75) : 1 550 100 €** contre 1 551 100 € BP 2021

Sont inscrits sur ce chapitre les revenus des locaux (baux avec les entreprises<sup>2</sup> et la location des salles...).

- **Contributions reçues des membres et subventions (Chap.74)**

Dans l'objectif de financer ses dépenses et de concrétiser ses projets d'avenir, il est proposé :

- de maintenir les contributions des membres au même niveau qu'en 2021 et selon une répartition identique **506 670 €** :
  - ✓ Riom Limagne et Volcans : 45 %
  - ✓ Clermont Auvergne Métropole : 45 %

<sup>2</sup> Résiliation probable des baux avec Carbios (fin 2022) non prise en compte.  
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

- ✓ Chambre de Commerce et d'industrie Territoriale du Puy-de-Dôme : 10 %.

- **Produits exceptionnel et atténuations des charges : 6 500 € contre 4 602€ en 2021**

Diverses recettes exceptionnelles et indemnités journalières pour maladie des salariés.

- **Reprise sur provision pour dépréciation des actifs circulants : 2 348 €**

Il s'agit de la reprise sur provision à l'encontre de la société Flowgene.

« Cette évolution des recettes des loyers du SMO Biopole Clermont Limagne depuis 2013 est à mettre en relation avec l'évolution des dépenses de manière à établir les perspectives d'évolution des épargnes et les futurs investissements (projet du bâtiment...) ».

## II.1.2. Prévisions des dépenses de Fonctionnement pour 2022

Il est à rappeler que le SMO Biopole Clermont Limagne continue son effort au niveau de la gestion de ses dépenses courantes.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2022 sont estimées à **2 078 950 €** contre 2 059 300 € BP 2021.

- **Charges à caractère général (Chap. 011) : 1 345 950 € contre 1 311 300 € BP 2021**

Le SMO Biopole a anticipé une légère hausse de 2,6% au niveau de ce chapitre pour couvrir les dépenses d'une prestation d'études concernant les installations techniques, des entretiens et réparation des bâtiments et d'une éventuelle hausse des factures d'énergie.

Les charges à caractère général, constituées de dépenses relatives au :

- Coût de l'énergie : augmentation des prix des carburants, du gaz et de l'électricité ;
- Nombre de contrats de maintenance des bâtiments et des installations techniques ;
- Nombre de contrats de prestations des services ;
- Primes d'assurance...

Comme chaque année, le SMO Biopole poursuit notamment sa stratégie de communication et de développement :

- Possibilité de participation à côté de Lyon Biopole au salon BIO aux Etats-Unis ;
- L'organisation des événements inter entreprises au sein de réseau du SMO Biopole ;

➤ **Charges de personnel (Chap.012) : 638 700 contre 637 900 € BP 2021**

Les prévisions des dépenses du personnel pour 2022 présentent une très légère augmentation.

L'effectif devrait subir une variation en nombre passant de 7 agents à 8 agents (dont un poste vacant animalerie).

Le SMO Doit donc procéder à l'ouverture d'un poste nécessaire pour remplacer le départ à la retraite de l'agent mis à disposition par RLV (Adjoint administratif territorial catégorie C).

Le SMO Biopole maintient son recours aux services supports dans le cadre de la mutualisation avec Clermont Auvergne Métropole et Riom Limagne et Volcans.

➤ **Autres charges de gestion courante (Chap.65) : 7 500 € contre 13 500 € BP 2021**

Sont inscrits notamment sur ce chapitre :

- Créances admise en non valeur
- Frais de mission du président
- Autres dépenses diverses de gestion

➤ **Charges financières (Chap.66) : 26 150 € contre 31 600 € BP 2021**

Les charges financières continuent à baisser. Le SMO Biopole n'a pas réalisé d'emprunt depuis sa création.

Il s'agit des intérêts des emprunts<sup>3</sup> transférés par les membres du SMO Biopole lors de la création du syndicat.

➤ **Charges exceptionnelles (Chap.67) : 60 650 € contre 65 000 € BP 2021**

Figurent sur ce chapitre des crédits pour les titres annulés émis sur l'année précédente.

## II.2. Section d'investissement

Le programme d'investissement du SMO Biopole permettra de financer des opérations d'entretien et de réhabilitation des bâtiments, tout en assurant la continuité des investissements prévus dans le marché d'exploitation technique.

Au cours de l'année 2022, le Comité Syndical devra statuer sur le lancement du projet du bâtiment de laboratoires prévu sur le site de Saint Beauzire, et l'éventuel réhabilitation du bâtiment d'accueil.

<sup>3</sup> Le SMO Biopole n'a contracté aucun emprunt depuis sa création.  
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

## II.2.1. Prévisions des recettes d'investissement pour 2022

Les investissements proposés en 2022 pourraient être financés comme suit :

- Des dotations aux amortissements à hauteur de **367 040 €** contre 308 740 € BP 2021 ;
- Des Cautions locatives 72 205 € ;

Le total des recettes d'investissement s'établirait à 439 245 €

Quant au virement entre sections :

- De la section de fonctionnement pour une prévision de 2 615 330 € contre 1 855 960 € BP 2021.

En cas de lancement du projet de construction du bâtiment

- Subventions à demander aux collectivités, à l'Etat et l'Europe.

## II.2.2. Prévisions des dépenses d'investissement pour 2022

Les dépenses d'investissement pourraient ainsi s'établir en 2022 à **283 600 €** contre 242 000 € BP 2021 (+18%) hors mouvements d'ordre et hors remboursement d'emprunts et des cautions.

Les dépenses directes d'investissement de l'exercice 2022 se composent principalement de :

- **Site de Riom** :

- ◆ Remplacements divers :

- Luminaire bâtiment Servières
- Détecteurs ATEX obsolètes zone Solvant et Chauvet
- Blocs de secours
- Pompe secondaire batterie CTA 841 bâtiment Chambon
- Pompe à vide de secours bâtiment Tazenat
- Pompe A Chaleur (PAC) locaux solvants
- Climatiseur utilisant du gaz R22 de la 2eme pompe secondaire du chauffage (radiateurs) bâtiment Chambon
- Ventilateur sur cassette vestiaires bâtiment Pavin
- Régulation CTA 825
- Sécheur d'air local 1084
- Variateur de la Centrale de traitement d'air (CTA) 1030 soufflage
- Matériel informatique divers
- Logiciel contrôle d'accès AIMS et Centrale de gestion et contrôleurs
- Tambour rotatif Montcineyre
- Centrale d'extinction locale serveur bâtiment Montcineyre

- ◆ Agrandissement du point de stockage de déchets

- ◆ Réfection de l'étanchéité de la toiture de bâtiment Servière et des locaux techniques TGBT (plafond toiture) ;

- ◆ Installation des compteurs d'eau divisionnaires et de comptage énergie sur différents équipements
- ◆ Sécurisation de la toiture des bâtiments Servières et Tazenat
- ◆ Dépose Centrale incendie CS1110 plus raccordement sur FC2020
- ◆ Aménagement d'un lieu de vie (salle de repos/café/repas) dans le bâtiment de Chambon en 884

▪ **Sites Saint- Beuzire & Brezet:**

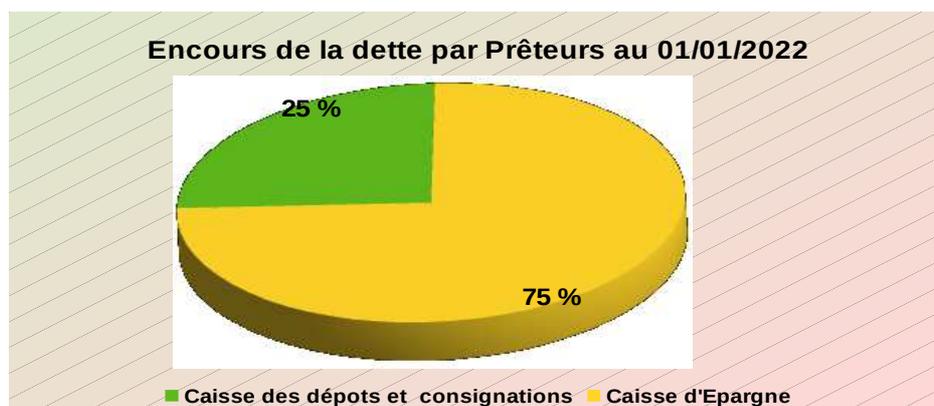
- ◆ Remplacement du SPLIT RDC pièce informatique et SPLIT R22 ou CTA
- ◆ Remplacement interphone Fermax bâtiment B
- ◆ Remplacement de deux Ballons d'eau chaude pour le laboratoire A et un ballon pour la galerie technique
- ◆ Installation d'un Garde corps auto stable HE2 de sécurisation en vue des interventions
- ◆ Achat de matériel informatique
- ◆ Aménagement d'une aire de pique-nique (2 tables+ 2 bancs pour 8 personnes) et dalle en béton
- ◆ Installation d'une boîte aux lettres collective à l'extérieur
- ◆ Installation de deux échelles crinoline sur les bâtiments laboratoire A pour accès toiture

### III. STRUCTURE DE LA DETTE ET RATIOS FINANCIERS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'encours de la dette du budget primitif du SMO Biopole Clermont Limagne s'établit à **678 K€** contre **814 k€** au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### III.1. Les partenaires financiers

- Caisse des Dépôts et Consignations : **25%**
- Caisse d'Epargne : **75%**

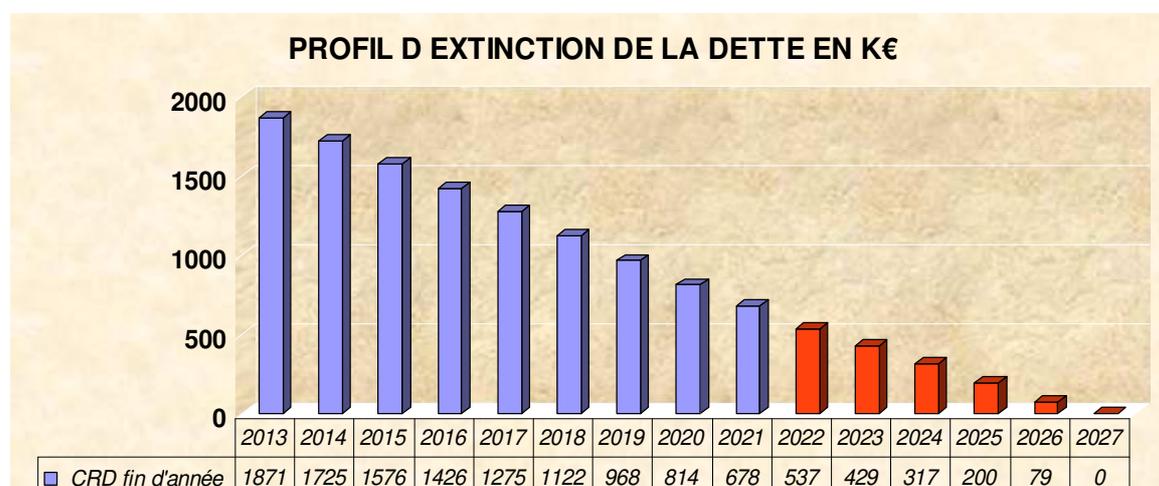


### III.2. L'encours de la dette et profil d'extinction

- La composition de l'encours de la dette

COMPOSITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN EUROS			
TAUX	Capital restant dû au 01/01/2022	Dernière échéance	
		2022	2027
Taux fixe 4,51% (CDC)	168 155,55		X
Taux fixe 3,27% (CE)	13 300,00	X	
Taux fixe 4,2% (CE)	471 217,87		X
Taux fixe type barrière 3,56% (CE)	25 697,48	X	
<b>Encours de la dette au 01/01/2022</b>	<b>678 370,90</b>		

- ✓ Le taux moyen (rapport entre le montant des frais financiers des différents emprunts et l'encours total de la dette) tangente les 4 %.
  - ✓ L'annuité estimée pour 2022 s'élève à 169 K€ (capital : 142 K€, intérêt : 27 K€).
- Le profil d'extinction de la dette fait apparaître une durée résiduelle de 4 ans et cinq mois.



et un remboursement de la dette depuis l'origine à hauteur de 1200k€.

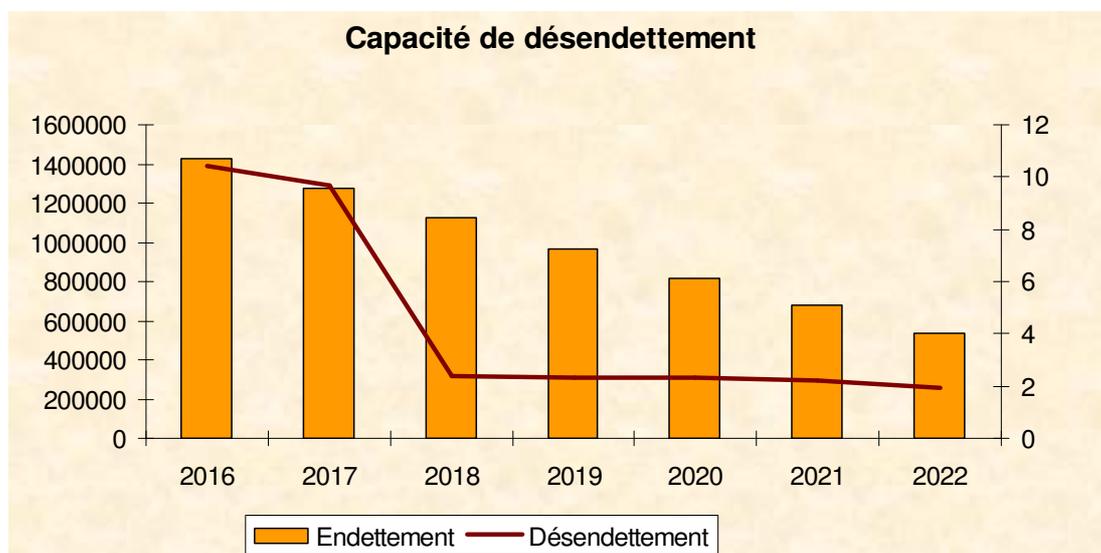
### III.3. Les ratios financiers

Suivant les tableaux ci-après, le taux d'épargne brute serait en 2022 à 12 % (contre 13,22% en 2021) et la capacité de désendettement correspond à 1,9 année au budget primitif de 2022, (contre 2,2 années au budget primitif 2021), signe d'une bonne situation financière.

EPARGNES							
	CA					BP	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses. de fonctionnement (hors intérêt)	1 845 317	2 014 684	1 883 622	1 966 417	1 898 518	2 027 700	2 052 800
Intérêts de la dette	88 970	53 283	48 033	42 581	37 031	31 600	26 150
Remboursement en capital	150 003	151 295	152 736	154 334	153 935	135 940	142 400
Recettes. de fonctionnement	2 071 874	2 199 071	2 395 438	2 433 327	2 290 355	2 373 105	2 362 484
Épargne de gestion	226 557	184 387	511 816	466 910	391 836	345 405	309 684
Épargne brute	137 586	131 103	463 782	424 329	354 805	313 805	283 534
Épargne disponible	-12 417	-20 192	311 046	269 996	200 870	177 865	141 134

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT							
	CA					BP	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Épargne brute	137 586	131 103	463 782	424 329	183 940	311 556	283 534
Taux d'épargne brute	6,64%	5,96%	19,36%	17,44%	15,49%	13,22%	12%

SOLVABILITÉ							
	CA					BP	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
endettement (en €) au 31/12	1 426 301	1 275 006	1 122 269	967 936	814 001	678 371	536 522
Capacité de désendettement (en années)	10,4	9,7	2,4	2,3	2,3	2,2	1,9



L'année 2022 s'annonce encore incertaine pour l'ensemble des collectivités territoriales en raison de la crise sanitaire. Le SMO Biopole entend poursuivre, à travers l'exercice budgétaire 2022, le maintien de ses dépenses d'investissement dans l'objectif de rendre ses capacités d'accueil plus attractives, articulées autour d'une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

**Je vous propose de prendre acte** de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022.